



Chronique l'avertisseur

Attention aux feux de forêt

Au printemps, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé.

En fait, avant l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu peut alors se propager sur une bonne distance et menacer la forêt de même que les bâtiments à proximité.

Ne jetez jamais vos mégots de cigarette en bordure de végétation ou de route et ne faites pas de feux à ciel ouvert sans demander un permis.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez la section Prévention incendie de notre site Web au latuque.ca.

Alexandre Bilodeau, T.P.I., CFEI
Directeur adjoint et chef de division prévention

VILLE DE
LATUQUE

